

Le Mercredi des Enfants :

Projet d'accueil (Synthèse)

Les accueillant(e)s de l'équipe d'accueil communale définissent l'accueil du mercredi après-midi comme « un temps de vie et de découverte où chaque enfant doit pouvoir se sentir bien et grandir ». (décembre 2015)

Cela suppose, pour l'équipe et pour le responsable de projet, les choix pédagogiques, relationnels et méthodologiques suivants :

Accueillir les enfants : « faire en sorte que chaque enfant se sente bien, ait envie d'être là... »

- Accueillir les enfants avec bienveillance et intérêt
- Écouter et comprendre leurs besoins et leurs envies
- Les rassurer, les réconforter.
- Reconnaître et prendre en compte leurs compétences et leurs difficultés.
- Établir une relation de respect et de confiance, entre l'accueillant(e) et l'enfant, entre les enfants.
- Faire de son lieu d'accueil, un endroit agréable et convivial.
- Offrir un cadre rassurant : un lieu sécurisé mais surtout un code de vie qui permette que les droits de chacun soient respectés.

Aider les enfants à grandir :

- Aider les enfants à apprendre à s'exprimer
- Favoriser leur autonomie
- Développer leur créativité
- Aider les enfants à faire des choix et à les assumer en fonction de leurs moyens.
- Aider les enfants à construire une estime de soi positive
- Favoriser leur participation à la construction de leur accueil

Œuvrer à une vie de groupe harmonieuse : « faire en sorte que chaque enfant ait sa place... »

- Choisir, élaborer, mettre en place et évaluer, avec les enfants, des règles de vie
- Gérer les conflits avec équité et neutralité.
- Favoriser la cohésion du groupe, la coopération et la solidarité.
- Les règles de vie de l'accueil sont différentes de celles de la maison ou de l'école et ces différences sont légitimes
- Apprendre aux enfants à respecter aussi leur cadre d'accueil (locaux, matériel).
- Aider à intégrer tous les enfants : celui qui vient pour la première fois, celui qui a une difficulté, celui qui porte un handicap....
- L'accueil d'un enfant avec besoins spécifiques doit se faire au bénéfice de tous, donc du sien et de celui des autres.

Veiller à la santé, à la sécurité et au confort de chacun :

- Préserver des moments de temps libre entre la fin de l'école et les activités
- Veiller aux besoins des enfants, même s'ils ne les expriment pas
- Assurer des espaces et des temps adaptés aux enfants
- Les espaces doivent être sécurisés
- Veillent aussi à l'hygiène des enfants
- Pourvoir aux besoins d'urgence
- Pour être à l'aise dans son milieu d'accueil, l'enfant doit pouvoir savoir ce que l'on va attendre de lui, quelle activité va se dérouler et comment : les accueillant(e)s doivent permettre cette anticipation.

Préparer et organiser les activités :

- Découvrir : faire de l'accueil du mercredi après-midi, un temps de découverte qui permette aux enfants de « goûter à tout » : musique, histoire, théâtre, nature, sports,, au travers d'activités ludiques, diversifiées et accessibles.
- Matériel en suffisance et en bon état
- Veiller à équilibrer le type d'activités : pour bouger ou pour être « cool », pour jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, pour se défouler ou se calmer ...
- Des activités adaptées à l'âge
- « Jouer avec » : les accueillant(e)s participent tout en encadrant le groupe.

<u>Relation accueillant(e)s - parents :</u> « permettre aux parents de confier leur enfant en toute sérénité et en toute confiance »

- Accueillir aussi les parents avec bienveillance et intérêt
- Les informer et les rassurer
- Favoriser le dialogue
- Soutenir les liens nécessaires pour une continuité relationnelle et pédagogique entre les familles, l'école et l'accueil.
- Les accueillant(e)s s'investissent dans la qualité de leur accueil ; cet investissement doit être reconnu.
- Le respect, la confiance... doivent être réciproques.

(Document complet sur le site communal ou sur demande auprès des accueillant(e)s ou de la coordinatrice ATL)



Coordination ATL: Christine HOUCKE

■ atl@florennes.be

2 071/68 14 01 ou 0474/94 99 99